



Monsieur le Directeur académique,

Nous sommes réunis pour examiner le bilan du mouvement. Nous souhaitons à l'occasion dresser également le bilan de la rentrée.

Malgré l'engagement des services, nous avons constaté de très nombreux dysfonctionnements à la rentrée que nous payons encore à ce jour. De nombreux élèves se sont retrouvés sans enseignants à la rentrée ; de très nombreux remplacements n'ont pas été assurés y compris dans les CLIS, des directeurs n'ont pas bénéficié de leur jour de décharge, des enseignants à temps partiel ont été rappelés, des ZIL ont effectué des heures supplémentaires. A ce jour ces collègues n'ont pas été informés des moyens de compensation. Nous demandons à nouveau que ces situations soient clarifiées par une circulaire. Vous vous étiez du reste engagé à nous communiquer une analyse de ces dysfonctionnements.

S'agissant de l'analyse des données communiquées. La répartition géographique montre que les enseignants débutants sont affectés quasi exclusivement dans le rural. C'est une permanence de notre département. Nous rappelons notre attachement à la bonification pour exercice en zone rurale. Cela permettrait en effet aux équipes de se stabiliser et de s'engager sur plusieurs années en faveur de la réussite de tous les élèves.

De même, nous demandons la réintroduction de la bonification pour exercice de fonction à la direction. Il est en effet nécessaire de valoriser la fonction et non l'ancienneté générale de service lors du mouvement. C'est une juste reconnaissance du travail des directeurs d'école. Mais cette reconnaissance ne suffit pas. La charge de travail reste une difficulté croissante. Nous souhaitons que lors des consultations métiers la question de la gouvernance du premier degré et du statut d'emploi pour les directeurs soit abordée.

Nous accueillons d'ailleurs favorablement l'ouverture des discussions métiers : conseillers pédagogiques, enseignants du 1^{er} degré, direction d'école, contractuels, formateurs 1^{er} et 2nd degré, RASED, enseignants du 2nd degré, CPE. Le SE-UNSA fort de son projet y prendra toute sa place.

La délégation du SE-UNSA.

